



Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 ont influencé les dynamiques touristiques métropolitaines au troisième trimestre 2024. Le nombre de déplacements interrégionaux ou vers l'étranger des personnes résidant en métropole a diminué de 1,9 % sur trois mois par rapport à 2023, et cette baisse a atteint 3,8 % durant la période des Jeux. Les Franciliens ont ajusté leurs habitudes de vacances : ils ont été moins nombreux à quitter l'Île-de-France pendant les Jeux et nombre de ceux qui sont partis ont décalé leur départ pour profiter des festivités et des premières compétitions, retardant de quelques jours le pic des départs. Dans le même temps, l'Île-de-France a enregistré une augmentation des entrées de visiteurs de province durant les JOP. Le public qui s'est déplacé spécifiquement pour l'événement est plus jeune que la moyenne et ses dépenses sont plus élevées, en partie du fait d'une augmentation des tarifs pratiqués. Franciliens et non-Franciliens ont également ajusté à la baisse leurs sorties culturelles sur la période – visites de musée (-23 %) ou spectacles de théâtre (-18 %) – dans un contexte où l'offre culturelle se recomposait au profit d'événements exceptionnels liés aux Jeux.

En partenariat avec :

**DEPS**  
Statistique publique de la culture

Avant l'été 2024, une question préoccupait travailleurs, vacanciers et pouvoirs publics : comment gérer les déplacements touristiques pendant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) ? Chacun avait ses interrogations : les salariés sur le télétravail, les vacanciers sur les meilleures périodes pour voyager au meilleur coût, tandis que les pouvoirs publics organisaient la circulation et l'offre de transports en commun. Un an après l'événement, le constat est clair : l'Île-de-France, hôte principal des Jeux, a connu un reflux du tourisme venant de France et de l'étranger en juin et juillet, suivi d'un afflux durant les épreuves olympiques [Biausque et al., 2024]. Cette étude porte spécifiquement sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine vers d'autres régions ou d'autres pays.

## Les déplacements métropolitains baissent de 1,9 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2024

Au troisième trimestre 2024, le nombre de déplacements touristiques effectués par les résidents de France métropolitaine

(âgés de 15 ans ou plus) a diminué de 1,9 % par rapport à la même période en 2023 ► **figure 1**. Alors que les voyages vers les territoires d'outre-mer ou l'étranger ont légèrement augmenté (+0,7 %), le nombre de visiteurs dans certaines régions françaises a fortement baissé, notamment dans les Pays de la Loire (-15,1 %). Malgré l'accueil de nombreuses épreuves des Jeux de Paris 2024, les déplacements touristiques en Île-de-France ont également diminué de manière notable (-9,6 %). Cependant, elle

demeure la première région génératrice de touristes et d'excursionnistes, avec plus de 17,8 millions de déplacements de Franciliens sur cette période (-0,1 %). Sur la période des JOP (du 26 juillet au 11 août, puis du 28 août au 8 septembre 2024), la baisse des déplacements touristiques est plus accentuée (-3,8 %) qu'en moyenne sur le trimestre, à la notable exception des destinations de l'Île-de-France (+6,7 %), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (+3,7 %) qui ont accueilli un grand nombre d'épreuves, ainsi que de la Nouvelle-Aquitaine (+1,1 %).

### ► 1. Déplacements touristiques des résidents de France métropolitaine au 3<sup>e</sup> trimestre en 2023 et 2024

Région	Déplacements depuis la région			Déplacements vers la région			Ratio en 2024 (2)/(1)
	2023	2024 (1)	Évolution (en %)	2023	2024 (2)	Évolution (en %)	
Auvergne-Rhône-Alpes	7 211	7 411	2,8	5 886	5 903	0,3	0,80
Bourgogne-Franche-Comté	2 886	3 072	6,5	2 540	2 641	4,0	0,86
Bretagne	2 690	2 574	-4,3	4 509	4 362	-3,2	1,69
Centre-Val de Loire	3 124	3 022	-3,3	2 779	2 587	-6,9	0,86
Corse	ns	ns	ns	ns	ns	ns	>1,50
Grand Est	5 486	5 506	0,4	2 637	2 564	-2,8	0,47
Hauts-de-France	5 520	5 418	-1,9	2 777	2 725	-1,9	0,50
Île-de-France	17 849	17 832	-0,1	5 759	5 204	-9,6	0,29
Normandie	3 305	2 979	-9,9	4 034	3 977	-1,4	1,33
Nouvelle-Aquitaine	4 949	4 489	-9,3	6 167	6 631	7,5	1,48
Occitanie	5 068	4 647	-8,3	6 274	5 973	-4,8	1,29
Pays de la Loire	4 343	4 341	0,0	4 518	3 834	-15,1	0,88
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 235	4 173	-1,4	4 468	4 673	4,6	1,12
Autres destinations (étranger, outre-mer)	///	///	///	13 878	13 968	0,7	///
<b>Ensemble</b>	<b>66 940</b>	<b>65 646</b>	<b>-1,9</b>	<b>66 940</b>	<b>65 646</b>	<b>-1,9</b>	<b>///</b>

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

ns : non significatif.

**Note** : Un ratio supérieur à 1 indique qu'un territoire attire plus de visiteurs qu'il n'en part.

**Lecture** : 7,411 millions de déplacements interrégionaux, vers l'étranger ou l'outre-mer, sont effectués au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 par des résidents de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De même, 5,903 millions de déplacements vers la région Auvergne-Rhône-Alpes au 3<sup>e</sup> trimestre 2024 sont en provenance d'autres régions de la France métropolitaine.

**Champ** : France métropolitaine, résidents de 15 ans ou plus.

**Source** : Insee, enquête Suivi de la demande touristique (SDT).

Sur la période du troisième trimestre, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes sont les régions les plus attractives (respectivement 6,6 millions, 6,0 millions et 5,9 millions de déplacements vers celles-ci). Mais respectivement 4,5 millions, 4,6 millions et 7,4 millions d'**excursions** et voyages se produisent depuis ces régions vers d'autres territoires. Le ratio « arrivées sur départs » varie selon les régions, allant pour l'année 2024 de 0,29 en Île-de-France à 1,69 en Bretagne. Un ratio supérieur à 1 indique qu'un territoire attire plus de visiteurs qu'il n'en part, et montre la capacité d'accueil d'une région pour la période considérée avec de nombreuses possibilités d'hébergement et de restauration. C'est le cas pour six des treize régions métropolitaines : Corse, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### De nombreux flux interrégionaux sont en net repli pendant la période des JOP

Au troisième trimestre 2024, les trois principaux flux interrégionaux (hors étranger et outre-mer) proviennent d'Île-de-France et ont pour direction la Normandie (2,2 millions de déplacements), la Nouvelle-Aquitaine (1,9 million) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (1,7 million) ► **figure 2**. En province, les deux axes de déplacements les plus élevés ont pour origine l'Auvergne-Rhône-Alpes, la deuxième région la plus peuplée de France, et se dirigent vers l'Occitanie et

Provence-Alpes-Côte d'Azur (1,3 million de déplacements).

Sur l'ensemble du troisième trimestre, le nombre de déplacements interrégionaux a diminué de 2,6 % entre 2023 et 2024, soit 1,4 million de trajets en moins. Plusieurs facteurs ont pu contribuer à cette baisse dans les premières semaines de juillet : une météo maussade [**Météo France, 2024**], l'organisation d'élections législatives ainsi qu'un certain attentisme lié à la tenue des Jeux olympiques et paralympiques. Alors que les départs depuis l'Île-de-France vers les Hauts-de-France, les bords de Loire et l'Occitanie ont baissé de façon plus marquée que la moyenne, les trajets des Franciliens vers la Bourgogne-Franche-Comté, la Nouvelle-Aquitaine et la Normandie ont en revanche significativement augmenté à l'été 2024.

Durant la période spécifique des Jeux olympiques et des Jeux paralympiques, la baisse du nombre de déplacements interrégionaux atteint même 4,0 % (1 million de déplacements en moins). Nombre de grands axes de déplacements sont touchés par ce repli. Cela pourrait indiquer une préférence des Français pour suivre les compétitions des JOP depuis leur domicile. Les trois principaux flux qui contribuent positivement à la dynamique de la période sont : l'Île-de-France vers la Normandie (120 000 déplacements), ainsi que l'Auvergne-Rhône-Alpes vers la Provence-Alpes-Côte d'Azur (100 000) et le Grand Est vers l'Île-de-France (90 000).

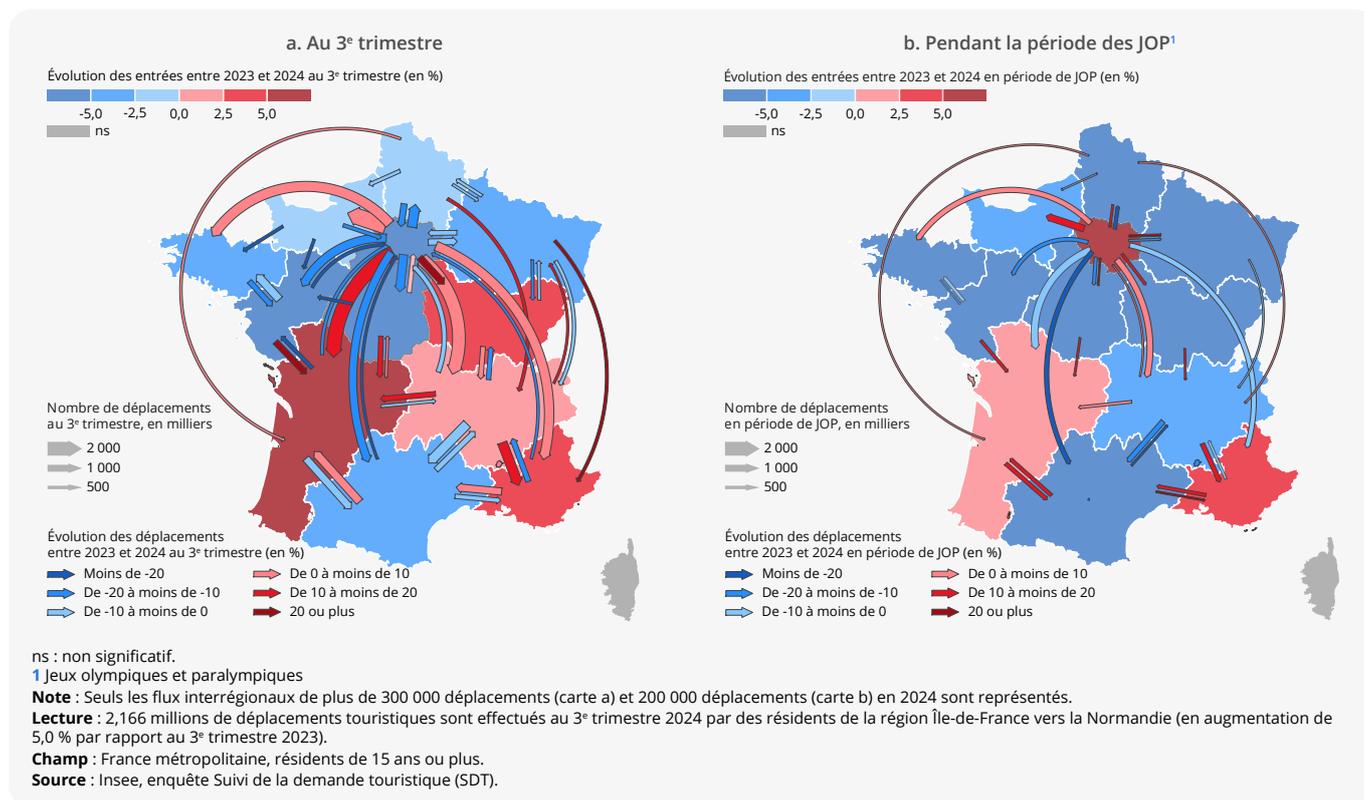
### De nombreux Franciliens ont retardé leur départ en vacances début août

Avec ses nombreux sites accueillant des épreuves olympiques, l'Île-de-France a occupé une position encore plus centrale dans la dynamique des déplacements durant l'été 2024 que durant les autres années. En 2023, les départs massifs des « aoûtens » s'étaient produits à partir du dernier week-end de juillet. En 2024, cette bascule est intervenue quelques jours plus tard, en milieu de semaine (à partir du jeudi 1<sup>er</sup> août), après la cérémonie d'ouverture du 26 juillet et les premiers jours d'épreuves des Jeux olympiques dans la région capitale.

Les entrées-sorties se cumulent chaque jour sur une période donnée et permettent de calculer des indicateurs de présence de provinciaux en Île-de-France et d'absence de Franciliens dans leur région. En 2024, le pic du cumul des sorties des Franciliens (nettes de leurs retours) a été légèrement moins marqué qu'en 2023 (2,68 millions contre 2,75 millions), et ce pic s'est décalé de quelques jours ► **figure 3**. Le positionnement dans la semaine du 15 août, un jeudi en 2024 et un mardi en 2023, a pu retarder des congés qui intégraient le pont de l'Assomption.

De nombreux Franciliens auront également repoussé leur départ en raison des premières festivités et compétitions à proximité de chez eux. Si les Parisiens sont partis en plus grand nombre au mois d'août par rapport à l'année précédente,

## ► 2. Déplacements touristiques interrégionaux les plus nombreux



au milieu de la semaine chevauchant juillet et août 2024, 772 000 Franciliens supplémentaires de 15 ans ou plus étaient encore présents dans la région, par rapport à la même période en 2023. De même, durant les Jeux paralympiques, les Franciliens sont davantage restés sur place, avec la possibilité d'assister aux nombreuses épreuves dans leur région de résidence (+150 000 en moyenne la semaine du 1<sup>er</sup> septembre).

En période estivale, le nombre d'entrées nettes de visiteurs venus de province est chaque année bien inférieur à celui des départs de Franciliens. La période stricte des Jeux olympiques en 2024 se distingue nettement : les samedis 27 juillet et 3 août, la région a enregistré un cumul de 236 000 entrées nettes de visiteurs provinciaux, soit bien plus qu'en 2023 à la même période (moins de 100 000).

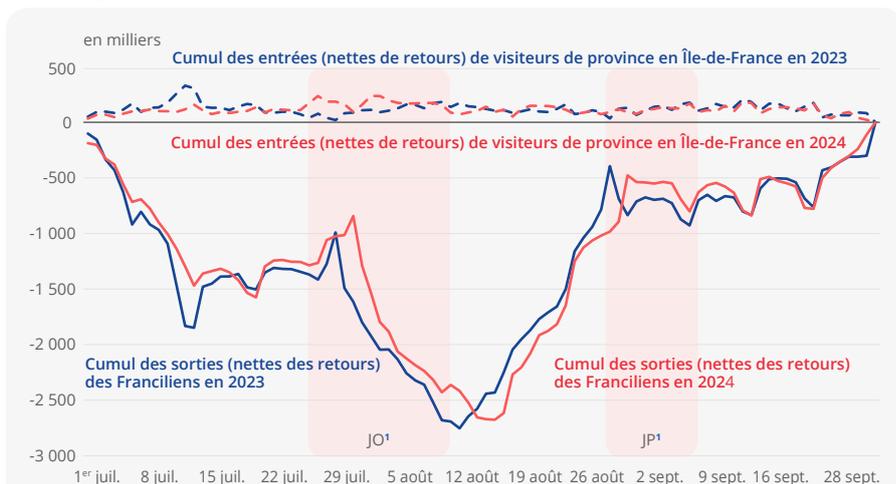
### Des visiteurs plus jeunes et plus diplômés pendant les Jeux

Parmi l'ensemble des 51,7 millions de déplacements touristiques interrégionaux réalisés en France métropolitaine au troisième trimestre 2024 – soit 11,0 millions d'excursions et 40,6 millions de voyages – un peu moins de 6 % étaient directement **en lien avec les JOP** (8 % pour les excursions et 5 % pour les voyages), quand plus de 30 % des jours de la période étaient concernés par l'événement. Ces visiteurs se distinguent par un profil plus jeune et plus diplômé que la moyenne ► **figure 4**. Ils sont également plus enclins à parcourir de longues distances et à privilégier le train.

En outre, 30 % des déplacements liés aux JOP sont considérés comme professionnels. Outre les athlètes et entraîneurs, de nombreux professionnels ont voyagé dans le cadre des Jeux : les agents en charge de la sécurité, les acteurs du monde sportif, les bénévoles, les salariés des entreprises sponsor ainsi que les artistes et organisateurs ayant animé les villes hôtes à travers divers événements festifs. Cette mobilisation professionnelle contribue à expliquer la proportion relativement élevée de nuits passées à l'hôtel pour les déplacements liés aux JOP, supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble des déplacements.

Les dépenses pour les séjours à l'hôtel ou en location pendant les JOP se sont révélées beaucoup plus élevées, avec un coût très supérieur à la moyenne. L'envolée des tarifs dans certains hébergements aura fortement augmenté le budget consacré à ces nuitées. Les dépenses dans les catégories restaurants et cafés ont également été nettement plus élevées que pour les autres types de séjours (elles ont été multipliées par plus de 2).

### ► 3. Cumul journalier des sorties de Franciliens et des entrées de visiteurs de province en Île-de-France au 3<sup>e</sup> trimestre en 2023 et 2024



1 JO : Jeux olympiques ; JP : Jeux paralympiques.

**Lecture** : Le mercredi 31 juillet 2024, 0,843 million de Franciliens de 15 ans ou plus ont passé la nuit en dehors de leur région d'habitation contre 1,615 million le même jour en 2023, soit 0,772 million de Franciliens supplémentaires de 15 ans ou plus.

**Champ** : France métropolitaine, résidents de 15 ans ou plus.

**Source** : Insee, enquête Suivi de la demande touristique (SDT).

### ► 4. Profil des résidents en déplacement touristique interrégional au 3<sup>e</sup> trimestre en 2023 et 2024

Caractéristiques	Excursions			Voyages		
	T3 2023	T3 2024	dont lien JOP	T3 2023	T3 2024	dont lien JOP
Nombre de déplacements (en milliers)	10 605	11 041	919	42 455	40 637	2 105
Âge moyen (en années)	45,4	45,1	35,9	47,1	47,2	39,8
Hommes (en %)	58,6	57,2	55,3	51,2	50,4	58,8
Diplômés du supérieur (en %)	65,6	72,3	84,5	67,1	69,3	81,3
Déplacements professionnels (en %)	27,9	24,8	38,6	6,4	10,3	27,1
Distance moyenne de la destination (en km)	217,7	221,5	295,7	371,5	373,8	387,3
Moyen de transport : train (en %)	4,1	3,1	5,8	1,7	1,6	4,8
<b>Dépenses par jour et par adulte (en euros)</b>						
Hébergement	///	///	///	30,1	30,8	44,4
Restaurants ou cafés	30,2	32,6	79,7	23,5	22,7	46,5

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

**Lecture** : L'âge moyen des personnes qui ont effectué les 2,105 millions de voyages interrégionaux en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) est de 39,8 ans, soit 39 ans et 10 mois.

**Champ** : France métropolitaine, résidents de 15 ans ou plus.

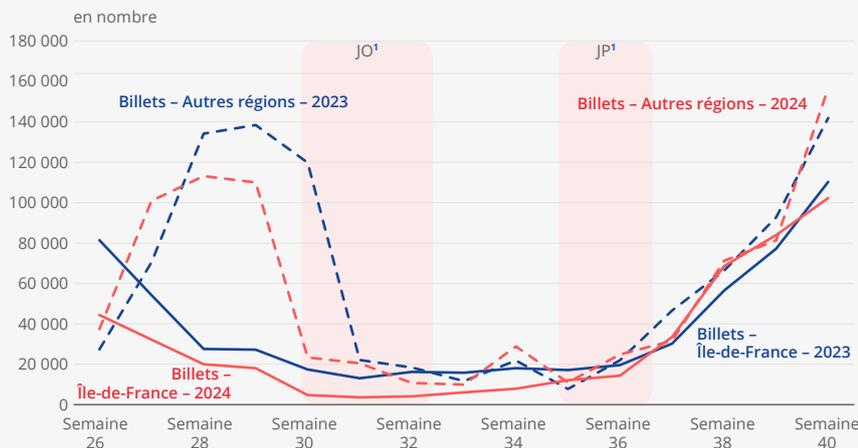
**Source** : Insee, enquête Suivi de la demande touristique (SDT).

### Les Jeux ont ponctuellement fait chuter la fréquentation des établissements culturels en Île-de-France

Les évolutions des déplacements des résidents liés aux Jeux olympiques et paralympiques ont eu des effets sur les activités culturelles en Île-de-France. Sur un panel francilien d'une dizaine d'établissements, lieux et sites patrimoniaux qui comprennent notamment le musée du Louvre et la Cité des sciences et de l'industrie, la fréquentation a été sensiblement moindre au troisième trimestre 2024 par rapport à celle du même trimestre en 2023 (-23 % d'entrées de résidents). La baisse est encore plus marquée pour les non-Franciliens (-34 %) que pour les Franciliens (-22 %). Certains établissements n'ont toutefois

pas subi de baisse de leur fréquentation des résidents, comme le Centre Pompidou (+4 %), mais ils semblent faire exception. En outre, la fréquentation des non-résidents a diminué de 11 % dans ces établissements du « panel JOP », et la fréquentation totale (résidents et non-résidents) a finalement reculé de 14 %, étant donné la prépondérance de ces visiteurs ► **sources**. Les contraintes de circulation et les restrictions d'accès ont pu limiter les déplacements des visiteurs, de même que les fermetures ponctuelles d'établissements ou la déprogrammation d'événements. Cependant, la culture a été mise à l'honneur lors de l'Olympiade culturelle, un ensemble d'événements organisés à partir de 2022 jusqu'en 2024, directement en lien avec les Jeux sur l'ensemble du territoire, attirant un public hors des lieux habituels.

## ► 5. Billets de spectacles émis au 3<sup>e</sup> trimestre en 2023 et 2024



1 JO : Jeux olympiques ; JP : Jeux paralympiques.

**Lecture :** Lors de la semaine 30 de 2024 (du 22 au 28 juillet), 4 731 spectateurs ont assisté à un spectacle de « théâtre, conte, mime » ou « humour, sketch, imitation » en Île-de-France.

**Champ :** France métropolitaine, spectacles des catégories « théâtre, conte, mime » et « humour, sketch et imitation ».

**Source :** Deps, Ministère de la Culture, dispositif Sibil 2025.

### ► Définitions

Un **déplacement touristique** pour motif personnel ou professionnel est un déplacement réalisé en dehors de son environnement habituel. Un individu sort de son environnement habituel dès qu'il est dans l'un des cas suivants : il effectue un déplacement d'au moins une nuitée à l'extérieur de son domicile, ou à plus de 100 km de son domicile dans le cas d'un déplacement à la journée, ou bien il se rend dans sa résidence secondaire, ou à l'étranger. Les déplacements touristiques intrarégionaux ou dont la période s'étend au-delà des limites du troisième trimestre ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Les **résidents** sont ici les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France métropolitaine.

Le **voyage** est défini comme tout départ du domicile, avec retour à celui-ci et au moins une nuit passée en dehors. Le motif ou la raison du déplacement peuvent être personnels ou professionnels (à l'exception des déplacements des voyageurs, représentants ou placiers (VRP), personnels roulants ou navigants et des nuits passées à l'hôpital, à la clinique ou à la caserne).

Un déplacement est ici considéré en **période des JOP** s'il comprend au moins une journée entre le 26 juillet et le 11 août 2024 ou entre le 28 août et le 8 septembre 2024. Un déplacement sera dit **en lien avec les JOP** s'il est principalement motivé par cet événement (travail, aide, spectacle, etc.) ou si la personne a assisté à une épreuve/cérémonie officielle avec un billet.

L'**excursion** est un déplacement touristique à la journée.

### ► Sources

L'enquête sur le [Suivi de la demande touristique \(SDT\)](#) permet de collecter des informations sur les déplacements des résidents de France métropolitaine en dehors de leur domicile. Les principaux thèmes abordés mensuellement par le dispositif sont :

- le nombre de partants et de non-partants en déplacement touristique ;
- le nombre de voyages, de nuitées, d'excursions touristiques ;
- les caractéristiques des voyages, notamment le motif (personnel ou professionnel), la destination, le mode d'hébergement, le mode de transport ;
- les dépenses associées.

Un module complémentaire à cette enquête a été ajouté au 3<sup>e</sup> trimestre 2024, pour comprendre les liens entre les déplacements et l'événement des Jeux olympiques et paralympiques (JOP).

Pour évaluer l'impact des JOP sur la fréquentation des établissements culturels, un dispositif exceptionnel de suivi hebdomadaire, complémentaire au panel d'établissements patrimoniaux suivis mensuellement par le ministère de la Culture, a été mis en place du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2024.

Le dispositif [Sibil \(Système d'information billetterie\)](#) facilite la transmission des données de billetterie des entrepreneurs du spectacle vivant, encadré par la [loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine \(LCAP\)](#).

En matière de spectacles vivants, les Jeux ont également eu quelques répercussions, qui se sont superposées aux effets saisonniers classiques. La billetterie des spectacles de catégories « Théâtre, conte et mime » et « Humour, imitation et sketch », dont l'activité baisse chaque année sensiblement durant l'été et dont la fréquentation est sans doute principalement le fait des résidents, a diminué de 15 % par rapport à l'été 2023 ► **figure 5**. La baisse estimée à ce stade est équivalente dans les autres régions, certains grands événements, comme le festival d'Avignon, ayant de surcroît avancé et parfois raccourci leur programmation, afin de ne pas interférer avec les festivités liées aux Jeux. La baisse du nombre de représentations pour ces catégories de spectacles témoigne d'un ajustement de l'offre, en anticipation d'une baisse de la demande. L'attention du public s'est reportée vers d'autres spectacles liés aux Jeux, dont certains, comme les cérémonies d'ouverture et de clôture ont rassemblé un nombre exceptionnel de spectateurs – près de 200 000 – et enregistré une audience télévisuelle record – 24 millions de téléspectateurs pour la seule cérémonie d'ouverture, meilleure audience de l'histoire de la télévision. ●

Vincent Biauxque (Insee),  
Jean-Cédric Delvainquière (Deps)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](#)

### ► Pour en savoir plus

- Deps, [Patrimostat](#), édition 2025, ministère de la Culture, septembre 2025.
- Crochet E., Lacroix S., Schreiber A., « [Billetterie du spectacle vivant en 2024](#) », Culture chiffres n° CC-2025-1, Deps, ministère de la Culture, juillet 2025.
- Biauxque V., Bihi A., Druelle S., « [Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : une éclaircie dans une saison touristique particulièrement terne](#) », Insee Analyses Île-de-France n° 194, décembre 2024.
- Valaison G., De Albuquerque S., « [Saison touristique d'été 2024 – La fréquentation des hébergements collectifs de tourisme est en léger retrait](#) », Insee Focus n° 335, octobre 2024.
- Osmanian Molinero L., « [Avec le sport, l'été de tous les records à la télévision](#) », Audience Le Mag, Médiamétrie, octobre 2024.
- Météo France, « [Bilan climatique de juillet 2024 : un mois marqué par les orages et la première vague de chaleur de l'été](#) », août 2024.

Direction générale :  
88, avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :  
H. Michaudon,  
S. Papon

Maquette :  
A. Bathias  
M. Gazaix

Code Sage : IP252072  
ISSN 0997-6252  
© Insee 2025

Directeur de la  
publication :  
Fabrice Lenglard

Rédaction :  
J.-P. Rathle

[@insee.fr](#)  
[@InseeFr](#)  
[www.insee.fr](#)

Reproduction partielle  
autorisée sous réserve  
de la mention de la  
source et de l'auteur



Insee